

L'an deux mil seize, le vingt-trois février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie.  
La séance a été publique.

Présents : Mmes Marie-Josèphe RAIMBAULT, Valérie CHAMBON, Delphine FOUCHER, Martine PASTOU, Nathalie REVERDY, Sonia RAIMBAULT

Mrs, Jean-Luc RAIMBAULT, Thierry MOINDROT, Michel BEDU, Yann RAIMBAULT, Gérard LEGER, Olivier EGEA, Jean-Claude DERBIER, David CENDRIE et Patrick DOUCET

Absents : néant

Madame Marie-Josèphe RAIMBAULT a été nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 26 janvier est approuvé.

### **MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT DU BOURG**

Vu le code général des Collectivités territoriales,

Vu le code des marchés publics,

Le projet a fait l'objet d'un appel à concurrence dans le cadre d'une procédure adaptée qui conduit aujourd'hui à l'attribution du marché.

Madame le Maire a confié l'analyse des offres au maître d'œuvre qui lui a présenté le résultat de l'analyse et des négociations.

Madame le Maire a décidé de retenir l'offre la mieux disante conformément au classement des offres proposé dans le rapport d'analyse.

L'offre du groupement Axiroute / Robineau a été retenue pour un montant total de 653 021.45 € HT, incluant :

- La réhabilitation du réseau d'eau potable en fonte pour 91 997.50 € HT, à la charge du SIAEP Sury en Vaux - Verdigny
- L'option de travaux sur la route de Cosne pour 56 290.45 € HT (dont 12 548.75 € à la charge du SIAEP Sury en Vaux – Verdigny)

Madame le maire propose au conseil municipal :

- D'autoriser le maire à signer le marché avec l'entreprise susmentionnée pour le montant indiqué
- D'autoriser le maire à signer tous documents relatifs à ce marché passé selon la procédure adaptée.

### **SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2016**

Les membres du Conseil Municipal arrêtent le montant des subventions aux associations pour l'année 2016 comme il suit :

- ADMR	400 €
- Association Anim'âge	100 €
- Bibliothèque du Cher	110 €
- CFA Marzy	100 €
- Facilavie	400 €
- Le Souvenir Français	50 €
- Ligue contre le cancer	100 €
- Parents et amis des handicapés du Sancerrois	250 €

- Sapeurs-pompiers	300 €
- TGV Grand Centre Auvergne	50 €
- Rugby Sancerrois	300 €
- Foyer socio-éducatif Collège de Sancerre	300 €
- Epicerie sociale	500 €
<b>T O T A L</b>	<b>2960 €</b>

Les crédits nécessaires au versement des subventions seront imputés sur le budget de fonctionnement de la commune au compte 6574.

### **APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT**

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service assainissement pour l'année 2015.

### **DIVERS**

#### **Projet d'aménagement du bourg**

Les commissions d'ouverture de plis et d'aménagement du bourg se sont réunies ce jour pour étudier les nouvelles propositions émises par les entreprises en réponse aux questions posées par le maître d'œuvre.

Le rapport d'analyse des offres est présenté en séance aux membres du conseil municipal qui confirment la décision de la commission d'ouverture des plis.

Afin d'éviter les désagréments occasionnés par les travaux pendant la période estivale et les vendanges, les travaux pourront commencer en octobre pour une durée approximative de 5 mois.

Il sera proposé au groupement Axiroute / Robineau de consulter l'entreprise Lagarde pour l'aménagement espace verts de la place.

Madame le Maire prendra rendez-vous avec Monsieur FOURÉ, responsable des routes départementales du conseil départemental, afin de présenter le projet définitif et de demander sa participation financière à la reprise de la structure de la chaussée.

#### **Budget prévisionnel d'investissement 2016**

Le budget prévisionnel 2016 est présenté en séance afin de fixer les orientations budgétaires pour l'année en cours. Les principales dépenses concernent l'aménagement du bourg, la voirie, les travaux hydrauliques et l'achat de matériel technique.

Concernant la voirie, la commission suggère de baisser le nombre de jours de points à temps, et de travailler prioritairement sur les busages et les fossés. L'évacuation de la terre est une difficulté, Monsieur Yann RAIMBAULT propose de l'entreposer à l'ancienne carrière. Renseignement sera pris à la mairie de Bannay pour savoir si une partie de cette carrière appartient à la commune. Madame Sonia RAIMBAULT propose également son terrain situé aux Chandits.

Le virement du budget d'assainissement vers le budget communal reste possible, il sera tenu compte des virements effectués dans les années 1980 – 1990 du budget de la commune vers celui de l'assainissement. Seul l'excédent de fonctionnement est transférable, l'excédent d'investissement restant affecté au budget assainissement.

#### **Communauté de Communes**

Une discussion a été engagée par la communauté de communes pour la prise en compte de la compétence sports suite à la demande de quelques représentants d'aider la nouvelle école de foot Sancerre Verdigny Veaugues. Il est également proposé la création d'une maison des jeunes.

Les communes ont été contactées afin de répertorier l'ensemble des subventions versées par les communes aux clubs sportifs.

Concernant le nouveau schéma de coopération intercommunale, une réunion est programmée jeudi 25 février avec Madame le préfet. La fusion des 3 CdC semble privilégiée. Madame le préfet devrait également rencontrer les communes qui ont émis un avis défavorable à cette fusion.

### **Syndicat des ordures ménagères**

Un appel d'offre a été lancé pour la collecte des déchets. Le prix du marché ayant augmenté de 120 000 €, l'appel d'offre a été refusé et relancé.

La société Véolia a finalement été retenue. Quelques propositions sont à l'étude :

- Création de points de collecte dans les villages, permettant d'obtenir une moins-value sur le marché
- Suppression du ramassage 2 fois par semaine des commerçants de Sancerre, Saint-Satur et Ménétréol
- Effectuer le ramassage des ordures ménagères tous les 15 jours hors période estivale
- Fournir des containers à tous les foyers

La déchetterie d'Assigny devrait être totalement rénovée, mais le coût d'1 millions d'euros est très élevé.

### **Divers**

L'ancien tracteur de la commune sera mis en vente sur le bon coin pour 5000 €.

Les blocs autonomes de sécurité défectueux pourront être remplacés.

Une réunion du syndicat viticole en présence des exploitants concernés par la réhabilitation du chemin de la chieuve est prévue le mardi 01 mars à 18h30.

La prochaine réunion de conseil pour le vote du budget est programmée pour le mardi 22 mars.